

Arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS

Août 2025



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

Au cours des dernières années, notre arrondissement a connu des déficits importants. Après avoir enregistré un déficit de 565 000 \$ en 2022, notre administration a su redresser la situation grâce à une gestion plus rigoureuse.

Ainsi, un premier surplus de 468 000 \$ a été dégagé en 2023, suivi d'un second de 81 200 \$ en 2024. Je suis fier de ces résultats encourageants, qui traduisent les efforts déployés pour assurer une gestion saine et responsable.

Dans la même année, nos investissements en matière de réfection de voirie, de modernisation de nos infrastructures et d'amélioration de la sécurité routière, ont eu un impact concret sur la qualité de vie des citoyens. La mise en place d'un plan directeur de circulation, l'entretien de nos parcs et terrains sportifs ainsi que l'amélioration de notre offre de services viennent consolider notre vision d'un arrondissement à la fois dynamique, sécuritaire et accueillant.

En 2025, avec un budget de fonctionnement porté à 14,1 M\$, nous maintenons le cap vers une gestion saine qui concilie prudence financière et amélioration continue des services.

Soyez assurés que nous continuerons à travailler dans un esprit de transparence, d'écoute et de collaboration.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous nous accordez et vous assure de mon engagement constant à servir l'intérêt collectif avec détermination.

Doug Hurley
Maire



Doug Hurley

ÉTATS FINANCIERS 2024

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

En 2024, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève disposait d'un budget de fonctionnement de 13,5 M\$, financé de la façon suivante :

- Une taxe locale totalisant 3,1 M\$
- Une allocation de la Ville de Montréal de 9,9 M\$
- Des revenus autonomes de 0,47 M\$

Grâce à une gestion rigoureuse, l'arrondissement a clôturé l'exercice avec un surplus de gestion de 81 200 \$.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

*En milliers de dollars

	BUDGET MODIFIÉ 2024	RÉEL 2024	RÉEL 2023
Revenus	612,2	909,8	487,2
Dépenses	143 332,0	14 720,4	13 052,1
Surplus (déficit) de gestion selon le budget modifié		(90,8)	201,0
Correction- Corporatif		172,0	267,1
Surplus (déficit)		81,2	468,1

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les documents financiers sont disponibles en ligne. Pour les consulter :

- Rendez-vous sur montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve
- Cliquez sur l'onglet « Documents financiers ».



DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2024

En 2024, l'enveloppe attribuée au programme décennal d'immobilisations (PDI) s'élevait à 2,9 M\$. Ces fonds ont permis de réaliser ou de poursuivre plusieurs projets.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Réfection routière et infrastructures souterraines
- Réhabilitation de rues, bordures et trottoirs
- Planage et revêtement de chaussées
- Construction d'un égout pluvial au nord de la rue Cherrier
- Poursuite des mesures d'apaisement et de sécurisation
- Reconstruction du compartiment d'entreposage de matériaux
- Réaménagement du terrain de jeu au parc Eugène-Dostie
- Construction d'une pergola au parc Anse-aux-Rivard
- Reconstruction du parc Denis-Benjamin-Viger
- Aménagement d'un nouvel espace vert voué à la biodiversité
- Consultation publique sur les besoins en culture, sports et loisirs
- Mise à disposition de nos espaces et locaux pour la réalisation d'activités de nos partenaires, incluant l'accès aux écoles primaires
- Bonification des activités libres et des subventions aux partenaires
- Relocalisation de la Maison des jeunes de L'Île-Bizard pour assurer la continuité des services de façon sécuritaire
- Entretien renforcé des terrains sportifs



INDICATIONS PRÉLIMINAIRES 2025

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour 2025, le budget adopté s'élève à 14,1 M\$, financé par :

- Des revenus de source locale : 0,63 M\$
- Des transferts de la Ville centre : 10,07 M\$
- Une taxe locale : 3,25 M\$
- Un surplus de gestion : 141 000 \$

Cette planification permet d'assurer un budget équilibré, garantissant à la fois la poursuite des projets en cours et l'amélioration continue des services.



PROGRAMME DE DEPENSES EN IMMOBILISATIONS

Une somme de 2,9 M\$ sera investie en 2025, répartie ainsi :

- Infrastructures routières : 1,5 M\$
- Parcs, espaces verts et terrains de jeux : 0,43 M\$
- Bâtiments : 1 M\$



PROJETS REALISES OU PRÉVUS EN 2025

- Installation de dalles de béton aux arrêts d'autobus
- Réaménagement complet du parc Chaumette
- Installation de deux nouveaux babilards électroniques
- Réfection routière et infrastructures souterraines
- Réfection de bordures et trottoirs
- Poursuite des mesures d'apaisement et de sécurisation
- Finalisation des travaux au parc Triolet
- Entretien des terrains sportifs (contrat reconduit)
- Programmation culturelle et communautaire enrichie dans les bibliothèques, parcs et espaces collectifs
- Organisation d'événements (Grande Fête du Monde, Fête de la Saint-Jean, Courrier des lutins, etc.)



ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2026

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

- Poursuite des grands travaux de voirie et de réfection routière
- Renforcement des mesures d'apaisement de la circulation
- Développement accru des parcs et espaces verts
- Modernisation des équipements sportifs et culturels
- Poursuite du programme de réfection des bâtiments
- Soutien aux initiatives communautaires et événements

